

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8580 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HARAZ JEROUN

Date de naissance : 03.03.03

Adresse : 12 Rue ISLAM BEN JEDDOU

Tél. : 0667313040 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Mohammed ANNACIR
ZHIRI

Gynécologue Obstétricien

192 Bd. Zerktouni - Casablanca

Tel. 0522 20 73 74/75

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : HARAZ SELOUA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Respiratoire et inflammatoire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Dr. Mohammed ANNACIR

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 07/09/2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : / / Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/03/2023	Or		Dr. Mohammed ANNACIR Gynéologue Obstétricien 152 Bd. 20 Juillet - Casablanca Tél: 0522 20 20 73 / 74 / 75	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Buralisseur	Date	Montant de la Facture
Mme ALLOUCH Zohra Khanou Pharmacie les Arènes 5, Rue Ismaïl Eddine Sayouti Quartier Racine 26 28 24 - Casablanca	07/08/23	385,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

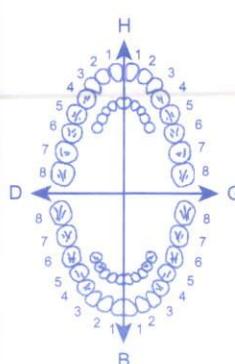
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D	25533412 00000000	21433552 00000000
	00000000 35533411	00000000 11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة أمراض النساء والولادة

Cabinet de Groupe de Gynécologie-Obstétrique

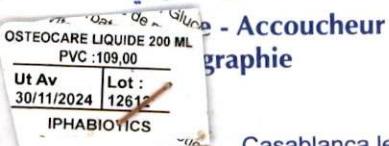
Consultation sur rendez-vous

الدكتور مرن. الزهيري

Dr. Zhiri M.A.

أمراض النساء والولادة

الفحص الصوتي



الدكتور أ. حمدوش

Dr. Hamdouch A.

أمراض النساء والولادة

الفحص الصوتي

Gynécologue - Accoucheur
Echographie

Casablanca le.....

ORDONNANCE

09

03/2023

Mme ALLOUACHE Zohra
Pharmacie les Arénés

5, Rue Jalal Eddine Sayouthi
Quartier Racine

Tel: 05 22 36 28 24 - Casablanca

109,00

220601

07/2025

Lot:
À consommer
avant le:
PPC: 79,00 DH

79,00

APIXOL

MBA4 0625
LOT PER
Prix 99,00

99,00 MAGNIVIE 300000

PPV: 49,60 DH
LOT: 22H22
PER: 10/24
PPV: 30,10 DH

49,60 D CURE 100000

PPV 18DH30

30,10 XEARD 100 A suffis le su

18,30 CLOPRAME

Dr. Mohammed ANNACIR
ZHIRI

Gynecologist & Obstetrician
192 Touloub
Casablanca
Tel: 05 22 20 20 73 / 174 / 75

385,00

إقامة بغداد - 192، شارع الزرقطوني - زاوية زنقة موسى ابن نصير - الدار البيضاء

Résidence Beghdad, 192 - Boulevard Zerkouni - Angle Rue Moussa Ibnou Noussair - Casablanca

Fax.: 05 22 20 20 75 - الهاتف : 05 22 20 20 73 / 20 20 74 / 20 20 75 - الفاكس :